



Renforcer le traitement des contentieux électoraux en Tunisie et d'autres pays de la région

Tunis, 13 décembre 2019 – Une centaine des participants dont des représentants de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe, y compris de la Commission de Venise, et des autorités et des institutions de la Tunisie et d'autres pays de la région, ont participé au Colloque international sur « la justice administrative et le contentieux électoral ».

Ce colloque a été organisé par le Tribunal administratif de Tunisie, la Commission de Venise et la fondation allemande « IRZ » les 12 et 13 décembre 2019 à Tunis, avec le soutien de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe dans le cadre du programme conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe « Amélioration du fonctionnement, de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie » (AP-JUST) et de l'Union Arabe de la Justice Administrative. Les intervenants de plusieurs pays européens (Allemagne, France et Italie) et arabes (Egypte, Jordanie, Liban et Tunisie) ont pu partager leur expérience dans le domaine du contentieux électoral et engager des discussions sur les possibilités d'améliorer le travail des juridictions compétentes en Tunisie et dans d'autres pays de la région.

A cette occasion, des praticiens, professeurs et autres experts renommés ont également traité de questions concernant la campagne électorale et les médias, notamment en France et en Tunisie, le rôle de la société civile, des partis politiques et des observateurs étrangers dans la surveillance de la campagne électorale, la proclamation des résultats préliminaires ainsi que des prérogatives de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections en Tunisie (l'ISIE).

Le Président de la Commission de Venise, M. Gianni Buquicchio, a souligné l'excellente coopération dans ce domaine avec le Tribunal Administratif de Tunisie, l'ISIE et d'autres autorités et institutions dotées de mandats similaires dans la région. Il a aussi attiré l'attention des participants sur les normes internationales relatives au contentieux électoral, notamment celles développées par la Commission de Venise.

Les conclusions de ce colloque soulignent les progrès accomplis par la Tunisie dans sa recherche de garantir la sincérité dans les élections, depuis la révolution de 2011. Le rôle croissant et positif du Tribunal Administratif dans le traitement du contentieux électoral est également salué.

Les conclusions contiennent un catalogue de recommandations visant à promouvoir encore plus la transparence et à soutenir la transformation démocratique en Tunisie. Ces recommandations s'adressent tant au législateur qu'aux pouvoirs exécutif et judiciaire y compris le Conseil Supérieur de la Magistrature, et à la Haute Instance de la Communication Audiovisuelle (HAICA), à l'ISIE, aux partis politiques et aux candidats aux élections.

Entre autres, il est recommandé de clarifier les règles de compétence et de procédure en matière de contentieux électoral, de simplifier et d'unifier les procédures et d'assouplir les conditions de forme. La coordination entre la HAICA, l'ISIE et le Tribunal Administratif devrait également être améliorée. Enfin, les conclusions tirent l'attention sur les normes internationales pertinentes, en particulier sur le Code de bonne conduite en matière électorale de la Commission de Venise.

Le programme AP-JUST, dont l'objectif principal est de rendre le système judiciaire tunisien plus performant et accessible aux justiciables, fait partie de la troisième phase du Programme d'Appui à la Réforme de la Justice en Tunisie (PARJ 3) de l'Union européenne. Il s'agit d'un programme conjoint entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, mis en œuvre par le Conseil de l'Europe du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021. Il dispose d'un budget de 5 000 000€ financé à 90% par l'Union européenne et à 10% par le Conseil de l'Europe.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Lisa Gomes par courriel lisa.gomes@coe.int.

Plus d'informations sur le travail du Conseil de l'Europe en Tunisie disponibles à : www.coe.int/tunis